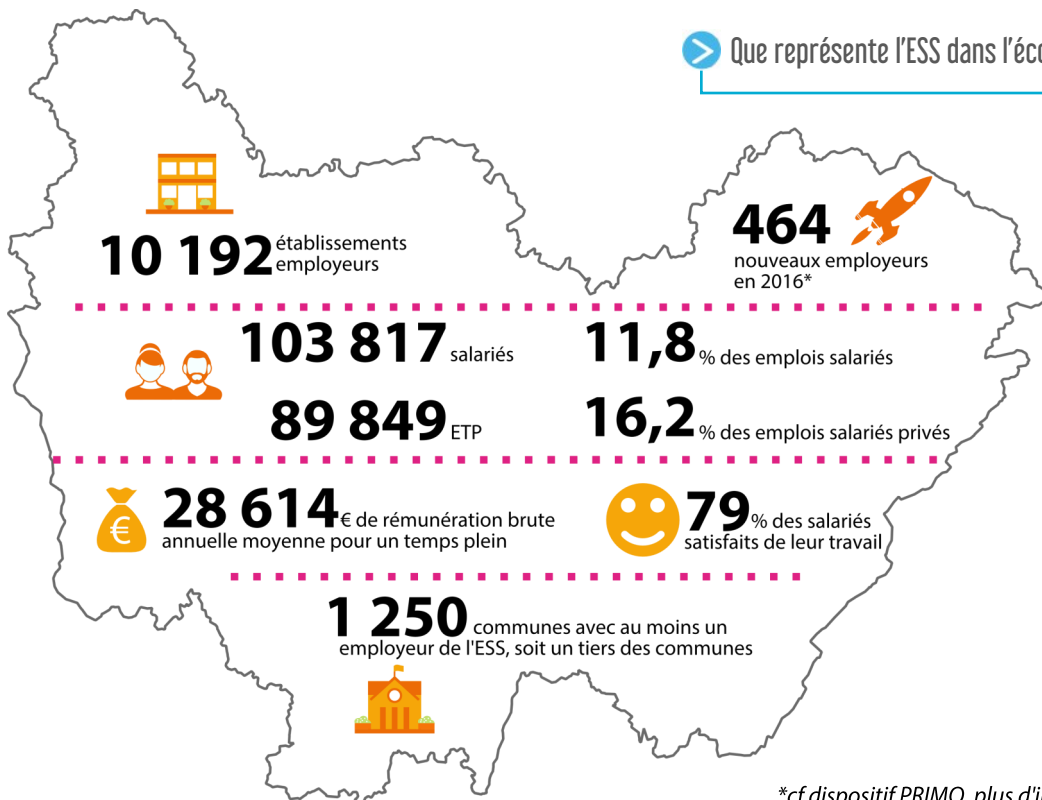




➤ Que représente l'ESS dans l'économie de Bourgogne-Franche-Comté ?



Cette deuxième édition du panorama régional de l'ESS synthétise les **principales informations statistiques disponibles concernant l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté.**

Réalisé par l'Observatoire régional de l'ESS, mission portée par la CRESS Bourgogne-Franche-Comté, il présente plusieurs indicateurs-clés sur le territoire de la région : chiffres clés de l'ESS, données par secteur d'activité, données sur l'emploi et données territorialisées.

*cf dispositif PRIMO. plus d'informations sur <http://ess-bfc.org/>
Sources : Insee CLAP 2015, SIRENE 2017, Baromètre QVT Chorum-Cides

L'ESS : un mode d'entreprendre reconnu et défini par la loi

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) marque la reconnaissance législative « d'un mode d'entreprendre différent » générateur de richesses économiques et de réponses aux besoins sociaux et environnementaux.

L'ESS est « un mode d'entreprendre et de développement économique » présent dans tous les secteurs d'activité. Elle se définit par les principes de fonctionnement que partagent ces entreprises :

- Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices,
- Une gouvernance démocratique,
- Une gestion conforme aux principes suivants :
 - Les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise,
 - Les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées,
 - En cas de liquidation ou, le cas échéant, en cas de dissolution, l'ensemble du « boni de liquidation » est redistribué à une autre entreprise de l'ESS.

La loi rassemble les acteurs au-delà des notions de statuts, autour des principes fondamentaux de l'ESS cités ci-dessus.

Réalisé par



cress
Chambre Régionale de
l'Economie Sociale et Solidaire
Bourgogne-Franche-Comté

Avec le soutien de



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



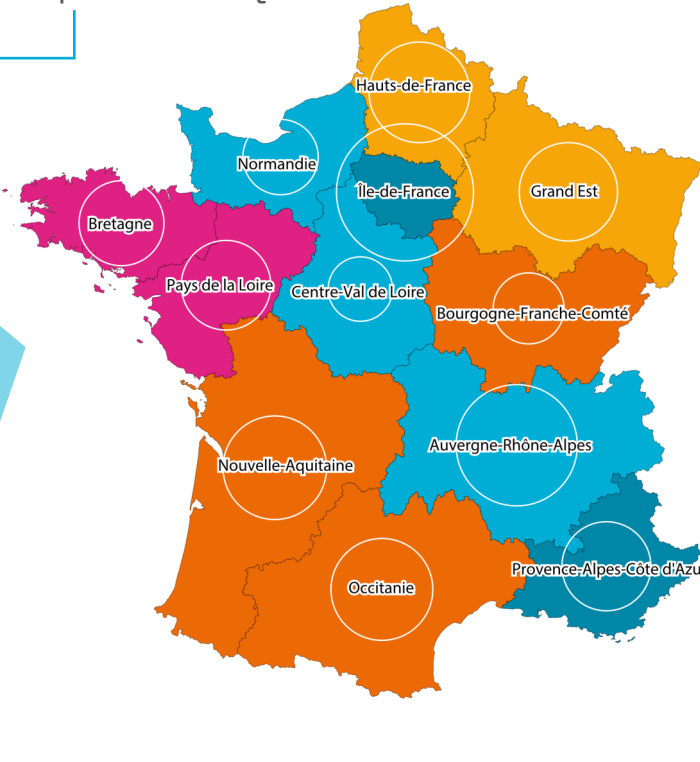
Panorama

Dynamiques de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté

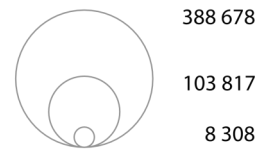
> Quelle place de la Bourgogne-Franche-Comté parmi les autres régions en termes d'ESS ?

Le poids de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté s'élève à **11,8%** des emplois salariés. Ce niveau place la région **au dessus de la moyenne nationale (10,5%)** et en fait la 5ème région de France métropolitaine pour cet indicateur.

Cela en fait également la **première des régions de la façade Est**, les régions où l'ESS pèse le plus étant celles de l'Ouest et du Sud-Ouest, de la Bretagne à la région Occitanie.



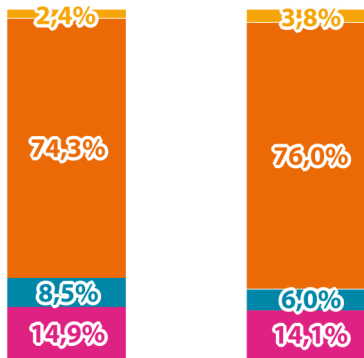
Emplois salariés dans l'ESS



Part de l'ESS dans l'emploi salarié

- De 12% à 14,3%
- De 11,6% à moins de 12%
- De 11,1% à moins de 11,6%
- De 10,1% à moins de 11,1%
- De 7,1% à moins de 10,1%

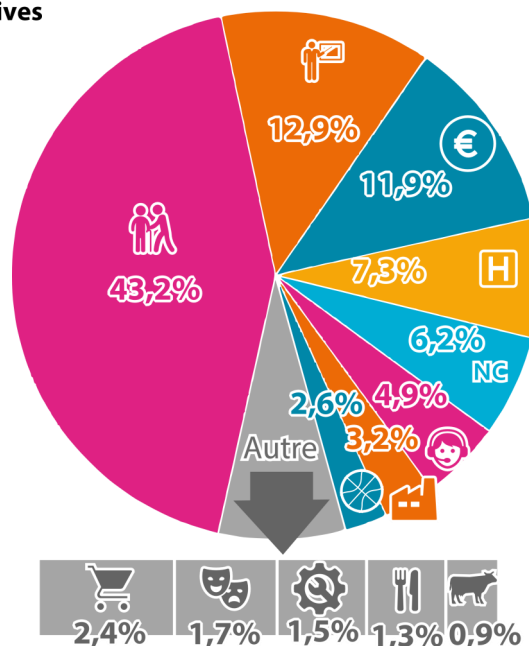
> Quelle répartition de l'ESS par famille ?



- Fondations
- Associations
- Mutuelles
- Coopératives

Unité : % d'ETP

> Quelle répartition de l'ESS par secteur d'activité ?



- Action sociale
- Enseignement
- Finances et assurances
- Santé humaine
- Non classés
- Soutien aux entreprises
- Industries et construction
- Sports et loisirs
- Commerces
- Arts et spectacles
- Services divers
- Hébergement et restauration
- Agriculture

Unité : % d'ETP

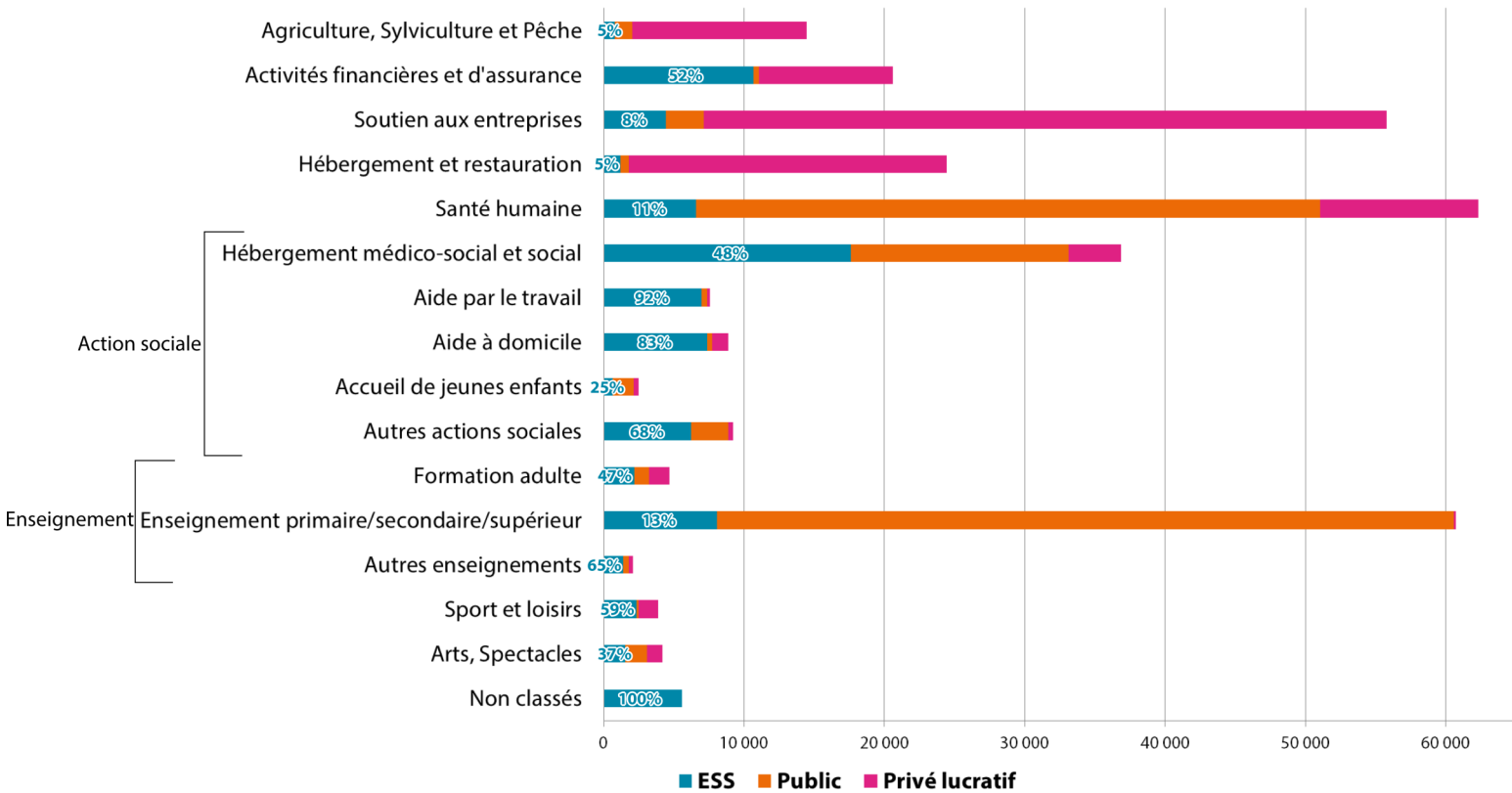
La Bourgogne-Franche-Comté présente une **spécificité coopérative et mutualiste** par rapport au niveau national : la coopération agricole ainsi que les banques coopératives sont fortement implantées en région, et les services proposés par des mutuelles y sont importants, notamment dans l'aide à domicile en Côte-d'Or.

Près de **trois quarts des emplois** de l'ESS sont concentrés **dans quatre grands secteurs** d'activité : l'**action sociale**, l'**enseignement**, les **activités financières et d'assurance**, et la **santé humaine**.

Panorama

Dynamiques de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté

Que représente l'ESS par rapport au public et au privé lucratif par secteur d'activité ?



Unité : ETP

Note de lecture : L'ESS représente 5% des ETP dans le secteur Agriculture, Sylviculture et Pêche.

Remarque : Les secteurs « industries et construction », « commerces » et « services divers » ne sont pas représentés car l'ESS y est très minoritaire (de l'ordre de 1% des ETP).

L'ESS est le **premier mode d'entreprendre**, en termes d'activité, mesurée ici en ETP, dans de nombreux secteurs d'activité en Bourgogne-Franche-Comté : le secteur **banque et assurance**, la **formation continue**, le secteur **sport et loisirs**, et tous les secteurs liés à l'**action sociale**, à l'exception de l'accueil de jeunes enfants.

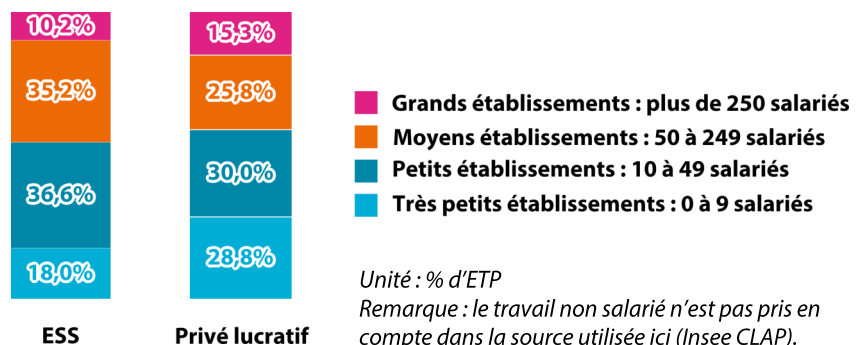
Il faut noter le **développement de la sphère publique dans les activités culturelles**, qui emploie désormais plus d'ETP que l'ESS dans ce secteur.

Quelle répartition de l'ESS par taille d'établissement ?

Contrairement aux idées reçues, l'activité de l'ESS est proportionnellement moins souvent réalisée dans des très petits établissements par rapport au reste de l'économie privée.

De même, les établissements de 50 salariés et plus représentent 45% de l'activité de l'ESS, contre 41% pour le privé lucratif.

Autrement dit, **la taille moyenne d'un établissement de l'ESS est supérieure à celle du privé lucratif** : 8,8 ETP dans l'ESS contre 6,5 dans le reste du privé.



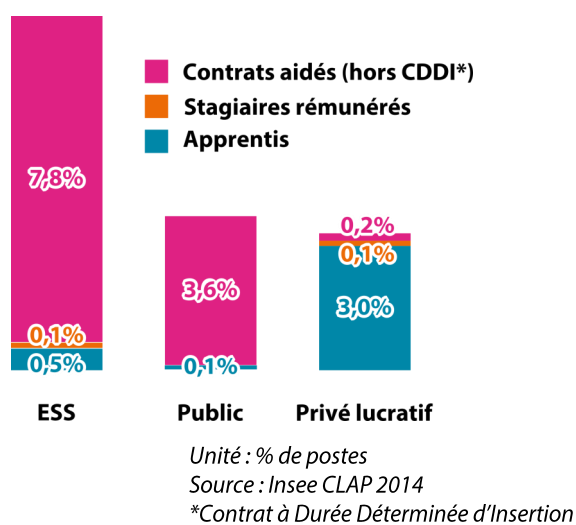
Unité : % d'ETP

Remarque : le travail non salarié n'est pas pris en compte dans la source utilisée ici (Insee CLAP).

Panorama

Dynamiques de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté

Conditions d'emplois dans l'ESS : Quelle part des postes en contrats non ordinaires ?



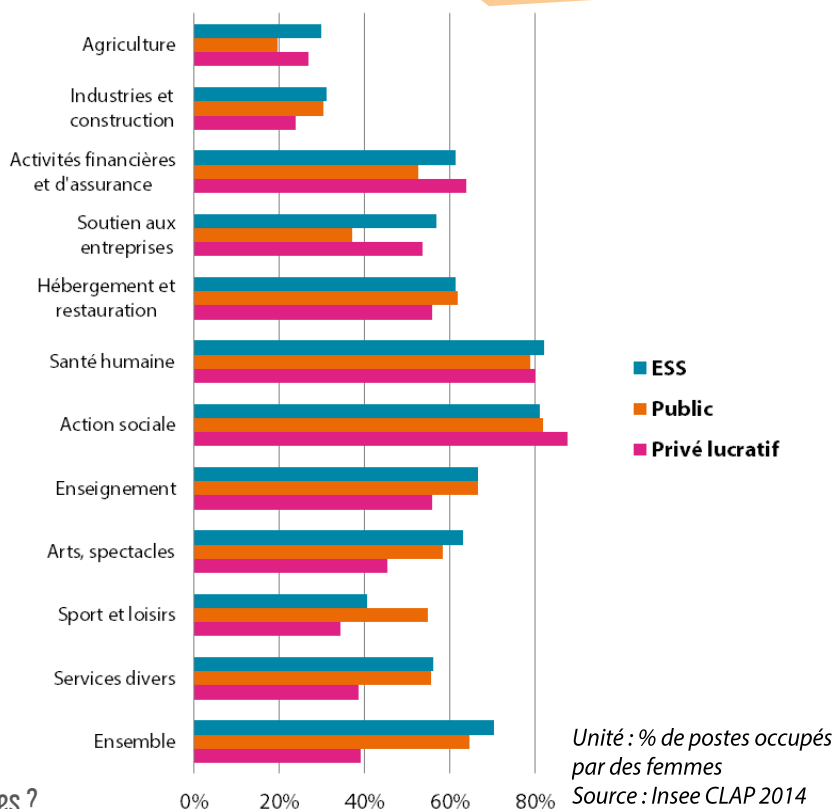
L'ESS est le mode d'entreprendre qui compte proportionnellement le plus de contrats aidés, même si en valeur absolue la sphère publique en propose davantage.

C'est avant tout dans le champ associatif que les contrats aidés sont proposés (9,8% des postes dans les associations) et dans le secteur de l'action sociale (56% des contrats aidés de l'ESS). L'impact de la baisse des contrats aidés sera important dans le champ associatif.

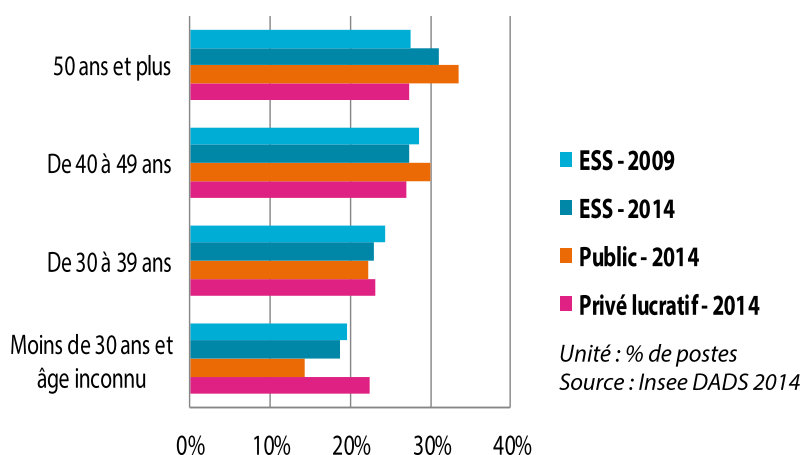
Conditions d'emplois dans l'ESS : Quel taux de féminisation des postes ?

Le **taux de féminisation** des postes atteint **70% dans l'ESS**, soit plus que le reste de l'économie privée (39%) ou la sphère publique (65%).

Cependant, il s'agit avant tout d'un effet de la répartition des postes par secteur d'activité : l'ESS est tournée vers des secteurs où le taux de féminisation est élevé, comme l'action sociale ou l'enseignement.



Conditions d'emplois dans l'ESS : Quelle pyramide des âges ?



L'ESS se situe dans une position intermédiaire entre la sphère publique, où les séniors sont proportionnellement plus nombreux que dans l'ESS (33,5% de 50 ans et plus, contre 31% dans l'ESS), et l'économie privée lucrative, où les moins de 30 ans sont proportionnellement plus nombreux (22,5% de moins de 30 ans, contre 18,6% dans l'ESS).

Près de **17 000 postes occupés par des 55 ans et plus** dans l'ESS au 31 décembre 2014 **seront potentiellement à renouveler** dans les années à venir, dont près de la moitié dans le secteur de l'action sociale, et plus particulièrement l'hébergement médico-social (3 400 postes) et l'aide à domicile (2 300 postes).

Panorama

Dynamiques de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté

> Zoom sur les métiers dans l'ESS

Métier	Nombre de postes dans l'ESS	Part des moins de 30 ans	Part des 50 ans et plus	Part de l'ESS dans l'ensemble des postes
Aides à domicile, aides ménager(ère)s,	10 423	13,1%	44,3%	73,2%
Ouvrier(ère)s non qualifié(e)s de type industriel	5 812	25,5%	21,2%	12,8%
Aides-soignants	4 666	21,7%	29,3%	20,8%
Agents de service hospitaliers	4 599	22,1%	33,3%	24,0%
Secrétaires	3 824	14,1%	30,2%	17,4%
Personnel enseignant du secondaire et du supérieur	3 777	7,3%	31,8%	14,8%
Employé(e)s des services commerciaux de la banque	3 305	35,1%	19,1%	72,8%
Animateur(trice)s socioculturels et de loisirs	3 195	37,5%	17,4%	73,9%
Infirmier(ère)s	2 871	23,0%	30,0%	14,7%
Autres employé(e)s administratif(ive)s	2 869	25,8%	24,1%	15,5%
Aides médico-psychologiques	2 790	18,1%	25,1%	69,5%
Educateur(trice)s spécialisé(e)s	2 760	15,2%	25,2%	52,8%
Nettoyeur(se)s	2 008	17,5%	36,9%	13,0%
Employé(e)s des services comptables ou financiers	1 956	15,8%	27,8%	14,6%
Formateur(trice)s	1 732	6,9%	33,3%	38,1%
Moniteur(trice)s et éducateur(trice)s sportifs, sportifs professionnel-le-s	1 727	40,3%	12,5%	53,9%
Chargé(e)s de clientèle bancaire	1 663	20,1%	21,8%	70,1%
Technicien(ne)s (sauf technicien(ne)s tertiaires)	1 616	20,4%	27,0%	4,1%
Ouvrier(ère)s non qualifié(e)s de type artisanal	1 534	24,8%	22,0%	20,9%
Divers personnels des services directs aux particuliers	1 530	28,3%	28,9%	6,6%

Source : Insee DADS 2014

Les métiers ci-dessus constituent les **20 métiers proposant plus de 1 500 postes** dans l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté. A eux seuls ils rassemblent **près des deux tiers des effectifs salariés de l'ESS** au niveau régional. Certains sont majoritairement de l'ESS (aide à domicile, animateur socioculturel, etc.) et d'autres peu spécifiques à celle-ci. Le poids important de l'ESS dans les métiers bancaires (plus de 70% pour les employés des services commerciaux de la banque et les chargés de clientèle bancaire) peut s'expliquer par la présence des sièges sociaux des banques coopératives en région : il est possible pour les autres que du personnel soit déclaré via les DADS dans un siège hors région.

> Quels chiffres-clés de l'ESS par département ?

Nom du département	Emplois salariés dans l'ESS	Etablissements employeurs de l'ESS	Part de l'ESS dans l'emploi salarié	Part de l'ESS dans l'emploi salarié privé	Part de la santé et l'action sociale dans l'emploi d'ESS
Côte-d'Or	22 212	1 956	11,5%	16,1%	50,9%
Doubs	21 723	2 086	12,3%	16,8%	48,9%
Haute-Saône	9 998	677	16,3%	21,4%	64,8%
Jura	9 464	1 059	12,1%	16,4%	47,3%
Nièvre	7 407	811	12,3%	18,2%	57,3%
Saône-et-Loire	17 542	2 007	10,4%	13,9%	56,4%
Territoire de Belfort	4 805	398	11,1%	15,2%	56,3%
Yonne	10 666	1 198	10,8%	14,9%	49,5%
<i>Bourgogne-Franche-Comté</i>	<i>103 817</i>	<i>10 192</i>	<i>11,8%</i>	<i>16,2%</i>	<i>53,0%</i>

> Quels chiffres-clés de l'ESS à l'échelle des principaux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale ?

Nom de l'EPCI	Emplois salariés dans l'ESS	Etablissements employeurs de l'ESS	Part de l'ESS dans l'emploi salarié	Part de l'ESS dans l'emploi salarié privé	Part de la santé et l'action sociale dans l'emploi d'ESS
Dijon Métropole	15 701	1 125	12,7%	19,0%	38,4%
CA du Grand Besançon	10 862	950	12,9%	20,4%	35,1%
CA Pays de Montbéliard Agglomération	4 625	390	9,4%	11,8%	54,5%
CA de Vesoul	3 985	238	20,1%	29,9%	41,5%
CA Grand Belfort	3 872	323	10,5%	14,9%	45,6%
CA le Grand Chalon	3 728	372	8,1%	10,7%	42,6%
CU le Creusot Montceau-Les-Mines	3 699	274	13,6%	17,7%	64,6%
CA de l'Auxerrois	3 551	353	10,8%	16,9%	30,8%
CA ECLA (Espace Communautaire Lons Agglomération)	3 532	236	16,9%	26,4%	34,7%
CA de Nevers	3 295	305	11,4%	18,9%	39,2%
CA Mâconnais Beaujolais Agglomération	3 105	353	8,8%	13,3%	39,8%
CA du Grand Sénonais	2 094	181	10,1%	13,4%	51,1%
CA Beaune, Côte et Sud - Communauté Beaune-Chagny-Nolay	1 568	169	7,5%	9,0%	42,7%
CA du Grand Dole	1 541	174	8,2%	11,4%	37,8%

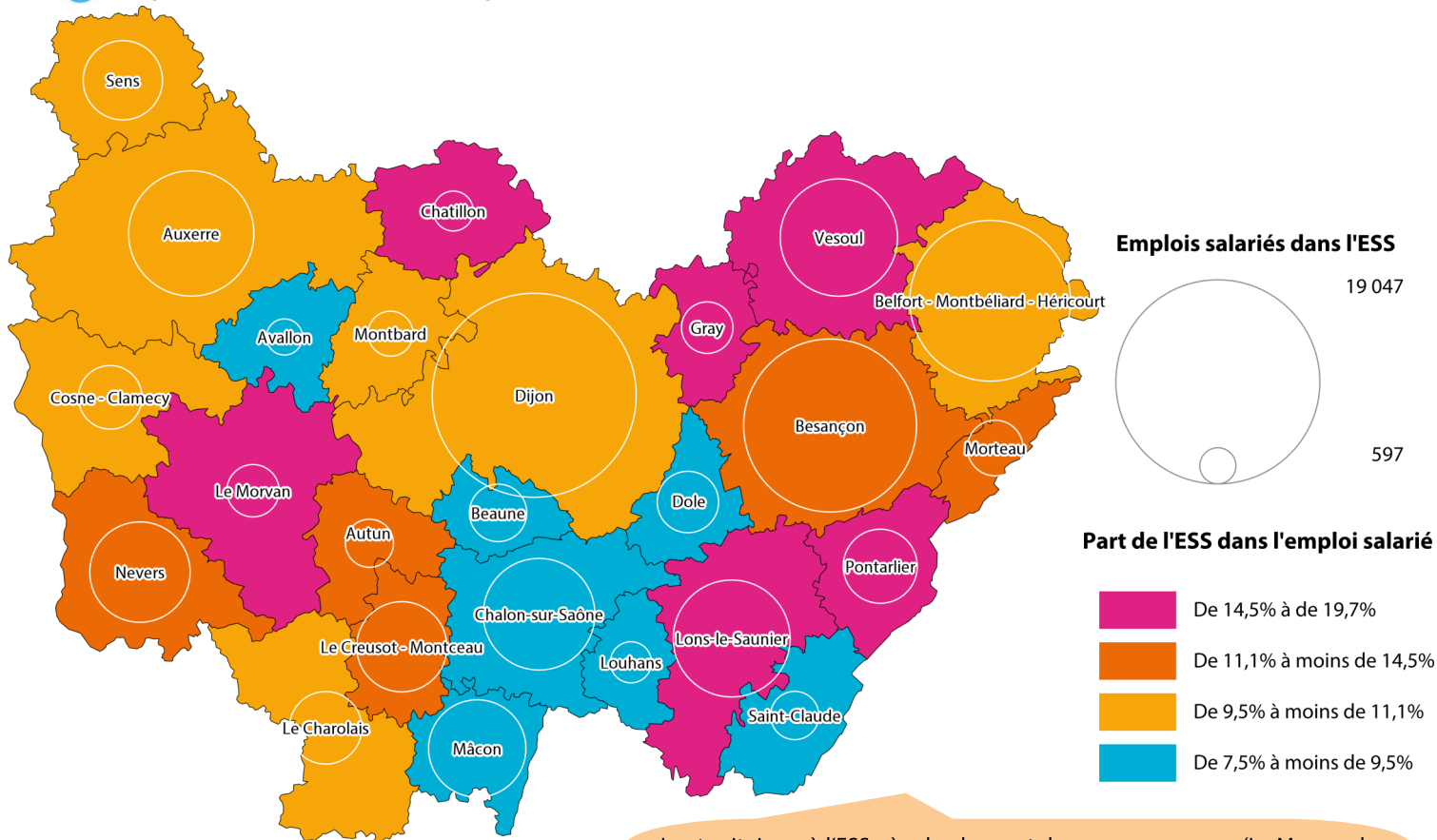
Même si **le poids de l'ESS est variable d'un territoire à l'autre, il dépasse les 10% dans chaque département** de la région, ce qui illustre le maillage territorial de l'ESS et la présence d'une base de services ESS sur l'ensemble de la région. Dans les principales agglomérations de la région, la part de l'ESS est parfois plus faible car ces territoires ont développé d'autres formes d'emploi dans l'économie privée lucrative et la sphère publique.

La part des activités sanitaires et sociales permet **un début de qualification de l'ESS** dans les territoires : certains territoires ont développé d'autres activités de l'ESS (coopération agricole, éducation populaire, tourisme associatif, etc.) qui réduisent d'autant cette part.

Panorama

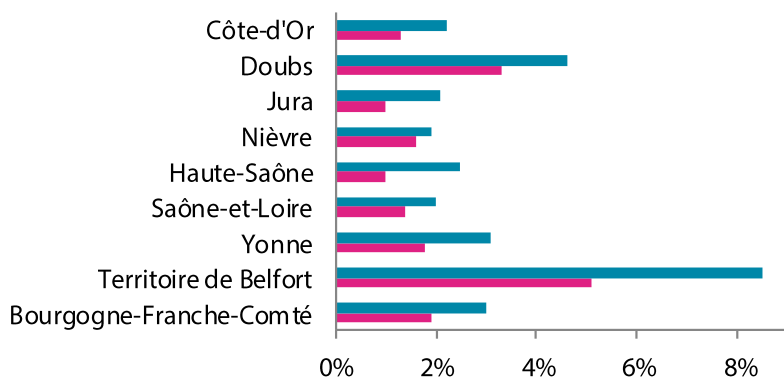
Dynamiques de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté

> Quel poids de l'ESS dans les zones d'emploi ?



Les territoires où l'ESS pèse le plus sont des **espaces ruraux** (Le Morvan, le nord de la Haute-Saône, le Haut-Doubs...). Cela illustre la présence de services qui répondent aux besoins de la population et des entreprises (action sociale, accueil de la jeunesse, mais aussi coopération agricole...) dans des territoires où l'économie lucrative et la sphère publique sont en retrait.

> Quelle présence de l'ESS dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV) ?



La Bourgogne-Franche-Comté compte **58 Quartiers Politique de la Ville (QPV)**, qui ont été identifiés par le Ministère de la Ville en 2015. **303 établissements** employeurs de l'ESS sont situés à l'intérieur de ce zonage. Cela représente 3% de l'ensemble des établissements employeurs ESS de la région.

En comparant cet indicateur à l'ensemble du champ marchand hors agriculture (1,9%), l'ESS apparaît comme **bien implantée dans ces quartiers**.

Dans tous les départements, la part des structures ESS situées dans les QPV est supérieure à celle du secteur marchand hors agriculture.

- Part des établissements ESS dans QPV
- Part des établissements marchands hors agricoles dans QPV

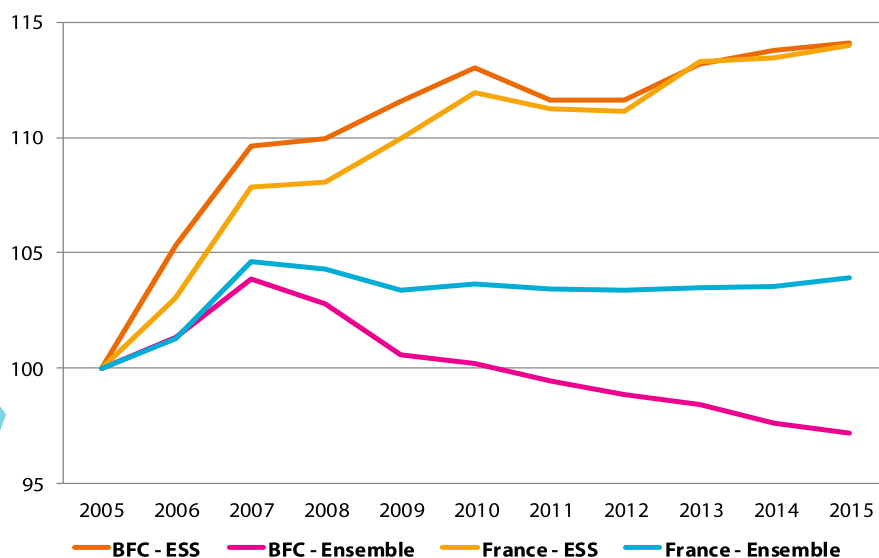
Source : CGET, CNCRESS, d'après Insee SIRENE 2016

> 12 708 emplois créés dans l'ESS en 10 ans

L'emploi de l'ESS fait mieux que résister dans le contexte de grandes difficultés économiques que connaît la région depuis 2008. **L'ESS continue de créer des emplois** malgré un recul en 2011.

Le secteur dans l'ESS qui a créé le plus d'emplois au cours de la période 2005-2015 est **l'action sociale** avec **8 533 emplois créés**, et ceci malgré une **stagnation depuis 2011**.

Cependant, cette trajectoire ne doit pas masquer les **difficultés actuelles** inhérentes à certains secteurs d'activité, comme par exemple l'aide à domicile, ou plus récemment les activités confrontées à la baisse des contrats aidés.



Unité : postes hors Agriculture, base 100 au 31 décembre 2005

> Définitions et méthodologie

Les **Observatoires régionaux de l'ESS (ORESS)** sont des dispositifs de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, mis en place par les Chambres régionales de l'ESS (CRESS). Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS que les pouvoirs publics.

Le **périmètre statistique de l'ESS** a été défini en 2008 par l'Insee, les services de l'Etat et le Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CNCRESS) comme un domaine de l'économie composé d'entreprises qui prennent la forme juridique d'**associations**, de **mutuelles**, de **coopératives** et de **fondations**. Ce champ correspond au périmètre d'observation des CRESS, en se limitant généralement aux établissements employeurs, en raison des difficultés de référencement des associations non employeuses.

Les **effectifs salariés** issus de **Insee CLAP 2015** correspondent à des postes non annexes. Un poste est considéré comme non annexe s'il atteint certains seuils en termes de rémunération et de temps de travail, ces seuils pouvant varier d'un secteur d'activité à l'autre. Les emplois peuvent se mesurer en nombres de personnes ayant travaillé, mais aussi en Equivalent Temps Plein (ETP).

La notion d'**établissement de l'ESS** correspond à une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante d'une entreprise appartenant au champ statistique de l'ESS. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Une **zone d'emploi** est un espace à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Une publication réalisée par :



Siège administratif : 21 Place de la République, 21 000 DIJON
Tél : 03 80 59 96 75
Siège social : Maison de l'ESS, 7 rue Léonard de Vinci, 25 000 BESANÇON
Tél : 03 81 50 75 09
contact@cress-bfc.org

Retrouvez les publications de l'ORESS en téléchargement sur <http://ess-bfc.org>

Source : Insee CLAP 2015 (sauf mention contraire)

Responsable des publications : Lucie Gras

Traitements statistiques et cartographiques, rédaction : Marc Figard

Conception graphique : Océane Albéri Comparet